

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 427

Artikel: La protection de l'enfance à la S.d.N. : (suite de la 1re page)

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que, dit-elle, les enfants en sont toujours les victimes et ont leur vie gâtée (Mme Naville ne connaît-elle pas de famille où, au contraire, c'est par le divorce que la dignité de la famille a été sauvegardée, où c'est par le divorce que les enfants ont eu une enfance paisible, et n'ont pas eu sous les yeux le spectacle constant d'une mésentente douloureuse entre les parents, dont l'un, tout au moins, avait cessé d'être digne de vivre auprès d'eux...?)

Et Mme Naville implique aussi, avec infiniment de raison, les dansings, le flirt, le laisser aller général qui met en danger aussi bien les jeunes filles de la meilleure bourgeoisie que les petites ouvrières; elle voit en un respect absolu de la vérité un élément de régénération.

La discussion qui suivit fut nourrissante: il faudrait pouvoir citer ici les intéressantes observations de M. Aubert, directeur du Bureau de bienfaisance, de Mmes les Drs Stephani-Cherbuliez et Golay-Olramare au sujet de leurs expériences personnelles respectives, l'une dans ses consultations, l'autre au cours de ses dix années d'enseignement sexuel dans les écoles de Genève. Mme Goud fit observer aussi que si le féminisme se réclame d'une morale unique, c'est dans le sens élevé du mot et non pas certes pour revendiquer le droit au libertinage. Mais il n'est pas possible de tout signaler, de tout répéter ainsi qu'on le voudrait. Une chose reste certaine, c'est que ces réunions sont un vrai «bouillon de culture» d'idées, de réflexions; qu'elles permettent à chacun de songer à ces problèmes si importants, et d'en rechercher la solution.

Personnellement, je me demande si c'est par l'éducation sexuelle qu'on réformerait les mœurs? Il me semble que les deux questions sont dissociées; l'éducation sexuelle permettra à chaque individu de se conduire de telle manière qu'il évitera mieux les dangers dont il aura été dûment averti, mais... en aura-t-il plus de valeur morale? On peut se le demander, et je vois deux tâches: une régénération des mœurs qu'on obtiendra d'une part en donnant à notre jeunesse d'autres exemples que ceux que le monde lui montre maintenant, et d'autre part une éducation sexuelle qui permettra à l'être humain de contrôler le plus puissant et le plus dangereux de ses instincts et d'éviter des contaminations et des erreurs dont les conséquences ne sont que trop connues et ont frappé trop d'innocents jusqu'ici.

L.-H. P.

¹ C'est pour cela que nous préconisons, non pas une *instruction*, mais une *éducation sexuelle*, telle que la pratique, par exemple Mme Golay-Olramare, dans ses leçons aux jeunes filles des écoles de Genève, en leur inspirant le contrôle d'elles-mêmes, le respect de leur dignité de femme, le sentiment de leurs responsabilités, et c'est cette *éducation-là* que nous voudrions voir s'étendre aux jeunes gens qui en ont un besoin sans doute encore plus grand. Des expériences faites par Mme Golay dans des classes de jeunes filles nous semblent probantes, et nous pensons, comme un médecin nous l'a dit à cette réunion du Cartel, que des femmes sont mieux qualifiées que des hommes pour traiter de ces sujets avec des garçons. (Réd.)

IN MEMORIAM

Mme L. de Alberti

C'est avec regret que nous avons appris le décès survenu à Londres le mois dernier de Mme Léonora de Alberti, qui fut une collaboratrice fidèle de l'Alliance Internationale pour le

E. Gd.

* * *



Les femmes et les livres

Voyageuse et exploratrice : Alma Karlin

Il y a un peu plus d'un an¹, nous donnions dans ces colonnes un petit compte-rendu d'un gros livre: *Der Todesdorn*, recueil de nouvelles qui se passent entièrement au Pérou, et en particulier dans les sites les plus reculés des Andes.

Nouvelles, sans doute, mais basées sur des faits, sur le riche folk-lore de ces pays peu connus où, ni vous lectrices, ni moi certainement, n'aurions eu le courage de suivre la jeune et hardie voyageuse, à qui son ardente curiosité permet de surmonter les plus rudes, les plus périlleuses épreuves.

Pauvre, intelligente, passionnée, pour le mystère des régions presque inexplorées, et d'une endurance inouïe, avec une santé qui secouent et minent de plus en plus les maladies contractées en cours de route, surtout

Quelques suggestions pour une action définie et concertée des partisans de la paix dans tous les pays

Le Comité International féminin pour le Désarmement, dont tous nos lecteurs connaissent l'activité depuis trois ans bientôt pour soutenir l'œuvre de la Conférence du Désarmement, et stimuler sans cesse l'intérêt de l'opinion publique à son endroit, nous fait parvenir des suggestions à mettre en œuvre avant le 30 mai prochain, date à laquelle se réunira vraisemblablement la Commission générale de la Conférence. Les principales de ces suggestions sont les suivantes:

1. Agir auprès des gouvernements, et auprès des chefs de délégations à la Conférence, en insistant pour que la Conférence du Désarmement ne s'ajourne pas sans aboutir à un accord international compréhensif:

la réduction et la limitation de tous les armements, y compris la limitation des dépenses budgétaires;

l'interdiction de toute fabrication nouvelle des armes offensives les plus efficaces;

l'institution d'une Commission permanente du Désarmement ayant qualité pour procéder régulièrement à un contrôle et à une inspection effectifs;

une clause prévoyant qu'en cas de violation du traité, les signataires refuseraient toute collaboration avec l'Etat violateur, en lui coupant progressivement tous les moyens de faire la guerre.

2. Insister tout spécialement en faveur de l'abolition immédiate de tout bombardement aérien, et pour l'abolition progressive de toute aviation militaire et navale, ainsi que pour un contrôle international effectif de l'aviation civile, en vue d'empêcher son usage pour des fins militaires.

3. Soutenir les efforts du Président de la Conférence pour aboutir à une Convention de désarmement.

4. Agir sur l'opinion publique pour révéler son intérêt pour la Conférence, et pour prouver que celle-ci n'est pas morte. Il est utile de rappeler à ce propos la conclusion du discours prononcé le 10 avril par M. Henderson, lors de la réunion du Bureau de la Conférence:

Pour ma part, je crois que la pression de l'opinion publique et l'action politique des gouvernements pour réduire et limiter leurs armements au moyen d'un accord international peuvent encore, dans la grave situation actuelle, obtenir des chances de succès. Je suis convaincu qu'il est de notre impérieux devoir de faire aboutir cette Conférence à une conclusion conforme aux obligations découlant des traités et des déclarations antérieures, car seule pareille conclusion peut arrêter une nouvelle course aux armements et mettre fin au danger croissant de guerre.

Rappelons à cette occasion que le siège du Comité International féminin du Désarmement est actuellement tenu à Adhemar Fabri, 6 (place des Alpes), son installation dans ce nouveau local s'étant faite durant les vacances de Pâques.

Suffrage. Elle rédigea en effet pendant un certain temps le journal *Jus Suffragi*, et contribua aussi à la publication du volume qui servit et servit encore de bréviaire à tant de féministes: *Le Suffrage des Femmes en pratique*.

Espagnole par sa mère, Italienne par son père, Mme de Alberti (qui descendait du célèbre artiste florentin de la Renaissance, Leon Battista Alberti) était née à Londres où elle passa toute sa vie, mêlant ainsi la race et les mentalités dans un véritable esprit international. De profession, elle était paléographe, experte tout spécialement à déchiffrer et à traduire d'anciens documents français, portugais, espagnols ou italiens, et les travaux historiques qu'elle accomplit pour plusieurs Sociétés savantes avaient mis en lumière ses capacités spéciales dans cette carrière. Mais elle fut aussi féministe de profession, peut-on dire, ardente à défendre les droits de la femme dans tous les domaines, et c'est à ce titre qu'elle occupa une place en vues dans les activités de la vaillante Société catholique, l'Alliance sociale et politique Ste Jeanne d'Arc. Elle en rédigea notamment l'organe mensuel *La Citoyenne catholique*, avec talent et brio, contribuant à propager ainsi dans bien des pays l'idée, encore trop méconnue aujourd'hui chez nous notamment, que l'on peut être à la fois catholique pratiquante et convaincue et féministe fervente et active, aucune opposition n'existant entre ces deux termes, comme on voudrait souvent nous le faire croire.

A l'Alliance Sainte-Jeanne d'Arc, avec laquelle notre journal a toujours été dans les meilleurs termes, à notre conférence, la *Citoyenne catholique* si spécialement éprouvée par ce deuil, le Mouvement tient à dire tous ses regrets et sa cordiale sympathie.

E. Gd.

La protection de l'enfance à la S. d. N.

(Suite de la 1^{re} page.)

Faute de temps aussi, il a fallut se borner à prendre acte du rapport définitif de Mme Chaptal sur son enquête à travers sept pays d'Europe et d'Amérique sur la situation de l'enfance en danger moral et social, rapport sur lequel nous aurons l'occasion de revenir bientôt pour le présenter à nos lecteurs; et faute de temps encore, il a fallu laisser tomber les communications annoncées, et sur les enfants aveugles, et sur les extraits d'actes officiels ne divulguant pas la filiation illégitime, et sur le rôle des infirmières visiteuses et des assistantes sociales... si bien que nos lecteurs vont se sentir en droit de nous demander de quoi nous avons discuté, dans cette course à travers des problèmes, tous délicats, tous complexes, tous urgents?...

En bien, nous avons parlé de cinéma, de

cinéma et de récréation, plus longtemps

même que cela n'était prévu, étant donné que

c'est un sujet pour lequel il y a parfois chevauchement entre le Comité de protection

de l'enfance et l'Institut de Cinématographie

éducatif de Rome. Le comte Carton de Wiart,

qui établit la liaison avec cet Institut nous a donné des travaux de celui-ci un aperçu captivant; un membre américain du *Payne Fund*, organisation qui s'est livrée à une étude scientifique des réactions des enfants devant le film, nous a apporté toute une série de précisions; nous avons voté une résolution recommandant l'adhésion des Etats qui ne l'ont pas encore donnée à la Convention exemplaire des droits de l'enfant.

Nous avons parlé des allocations familiales, du fonctionnement des B. I. T. continue à nous tenir au courant,

mais dont le système doit être complété pour

produire tout son effet par une organisation bien comprise d'infirmières visiteuses.

Le Dr. Sand, délégué de la Ligue des Croix-Rouges, et Mme Chaptal ont apporté sur ce

point des informations précises et catégoriques

qui nous ont d'autant plus intéressées, nous autres féministes, membre du Comité, que

l'on peut toujours craindre, quand il s'agit de protection de la famille et de l'enfant,

que surgisse une proposition, bien intentionnée, certes, mais combien dangereuses en ces

temps de réaction contre le travail féminin,

sur l'obligation de renvoyer la femme au foyer!... (N'avons-nous pas dû par ailleurs veiller attentivement à ce que, dans le rapport concernant les enfants de parents chômeurs, il fût bien toujours question de parents, et non pas, comme l'aurait voulu le rapporteur, de l'autorité paternelle du chef de famille ?...)

Nous avons parlé encore du rôle du Secrétariat comme centre de documentation internationale sur tous les sujets touchant à l'enfance du ressort de ce Comité: proposition intéressante, et qui ne peut que contribuer à gagner à la S. d. N. l'intérêt et la sympathie de tous ceux qui, tant soit peu déçus des résultats de son activité politique, se tournent avec d'autant plus d'espérance vers son activité sociale; nous avons entendu le représentant du gouvernement roumain qui a annoncé au Secrétariat le dépôt de toute une documentation relative au délit d'abandon de famille, afin que cet important sujet puisse être traité dans une session ultérieure; nous avons adopté un questionnaire sur le placement familial des enfants, auquel il sera intéressant de chercher des réponses dans divers cantons suisses, qui pratiquent ce système... Et nous avons précédé à tout ceci en adoptant l'excellent rapport de mise au point des travaux en cours présenté par le sympathique et cordial directeur de la Section sociale, M. Ekstrand.

En voilà assez pour montrer que les sujets d'étude et de discussion ne manquent certes pas, mais bien davantage le temps à leur consacrer! L'an prochain heureusement, le Comité contre la traite n'ayant pas un ordre du jour très chargé, pourra céder à son frère jumeau, le Comité de protection de l'enfance, un peu du surplus de son temps: espérons donc que, dans ces conditions, il nous sera possible, mieux que cette année, d'aboutir à des résultats précis. Et puis, songeons que cette année fut essentiellement celle d'un progrès capital à la S. d. N. dans le domaine de la lutte contre la traite et la réglementation de la prostitution, et que tous les Comités ne peuvent s'offrir le luxe chaque année d'une session historique! et que même celles-ci doivent être préparées par de longues années de

toute première équipée dans l'inconnu — ayant commencé en 1919 déjà. On voit que notre héroïne n'a rien de commun avec ces gens qui prétendent vous renseigner en connaissance de cause sur des pays où ils ont passé quelques semaines. Elle, elle a vécu au milieu des races et des individus qui, pour cela même, apparaissent très vivants dans ses livres. Et ce sont des années, de longues années, qui ont pesé lourdement sur son frère de fer.

En Amérique, au Japon, les subsides attendus en paiement des articles et des livres tardant toujours à venir, et ne lui permettent même pas de faire des traversées dans la pro-miscuité, le bruit, la malpropreté des trois-siècles, sur de mauvais bateaux. Alors elle s'ingénier. Ici, elle trouve quelques leçons à donner; là, elle fait le ménage; ailleurs, elle s'occupe d'écritures — lourde tâche à côté de celle de voir et d'enregistrer. Bien des fois, sa nourriture se borne à du thé et du pain, mais, à travers vents et marées, au milieu des fuites périlleuses, toujours elle réussit à sauver sa fidèle *Erika* — machine à écrire — et, presque toujours, ses collections.

A Panama, où elle arrive, à la suite d'un concours, au poste d'interprète des tribunaux pour la ville et la province de ce nom — elle est, bien entendu, fort experte dans plusieurs langues — la voyageuse jouit d'un traitement fixe et observe, en même temps, de près, les mœurs — peu édifiantes — de ce très beau pays. Genre d'expériences inattendu et inédit pour une jeune Autrichienne. Là, au moins,



Cliché Mouvement Féministe
Alma KARLIN

gions où l'anthropophagie existe encore, plus ou moins secrète.¹

Ces deux voyages sont antérieurs à celui dont nous parlions l'an passé, le premier —

¹ *Einsame Weltreise. — Im Banne der Südsee.* 1930. Wilhelm Kohler Verlag, Münden (Westphalen).

¹ Voir le *Mouvement*, N° 396 (28 janvier 1933).

